

# BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de Dinars  
Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis  
Tél : 71.332.188 (20 lignes groupées) - RC N° B 1105941996

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de Dinars)

	Du 01/01/2008 au 31/03/2008	Du 01/01/2007 au 31/03/2007	31-mars-08	31-mars-07	31-déc.-07
<b>1 - Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>43 720</b>	<b>40 344</b>	<b>43 720</b>	<b>40 344</b>	<b>172 399</b>
Intérêts	35 607	31 582	35 607	31 582	134 850
Commissions en produits	5 609	5 389	5 609	5 389	23 878
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 504	3 373	2 504	3 373	13 671
<b>2 - Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>14 640</b>	<b>12 934</b>	<b>14 640</b>	<b>12 934</b>	<b>56 730</b>
Intérêts encourus	14 481	12 839	14 481	12 839	56 321
Commissions encourues	159	95	159	95	409
Autres charges					
<b>3 - Produit Net Bancaire</b>	<b>29 080</b>	<b>27 410</b>	<b>29 080</b>	<b>27 410</b>	<b>115 669</b>
<b>4 - Autres produits d'exploitation</b>	<b>118</b>	<b>57</b>	<b>118</b>	<b>57</b>	<b>396</b>
<b>5 - Charges opératoires, dont :</b>	<b>8 573</b>	<b>8 180</b>	<b>8 573</b>	<b>8 180</b>	<b>30 298</b>
Frais de personnel	6 379	6 040	6 379	6 040	21 821
Charges générales d'exploitation	2 194	2 140	2 194	2 140	8 477
<b>6 - Structure du portefeuille au bilan</b>	-	-	<b>157 184</b>	<b>175 576</b>	<b>136 751</b>
Portefeuille titres commercial	-	-	20 115	38 576	19 811
Portefeuille titres d'investissement	-	-	137 069	137 001	116 940
<b>7 - Encours net des crédits</b> (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	<b>1 659 226</b>	<b>1 528 387</b>	<b>1 656 947</b>
<b>8 - Encours des dépôts, dont :</b>	-	-	<b>1 437 982</b>	<b>1 268 604</b>	<b>1 419 783</b>
Dépôts à vue	-	-	494 696	394 722	474 045
Dépôts d'épargne	-	-	397 775	372 284	388 419
<b>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>	-	-	<b>169 596</b>	<b>194 263</b>	<b>177 882</b>
<b>10 - Capitaux propres apparaissant au bilan</b> (Hors résultat de la période)	-	-	<b>299 900</b> (* )	<b>299 900</b>	<b>299 900</b> (* )

(\* ) Hors résultat de la période

**BANQUE DE TUNISIE**  
**NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**ARRETES AU 31 MARS 2008**

**1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 75.000.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

**2 - Principes comptables appliqués :**

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

**2.2 Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisés dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### **2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de mars 2008. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2008.

### **2.4 Encours des crédits**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

### **2.5 Encours des dépôts**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **2.6 Emprunts et ressources spéciales**

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## **3 - Faits marquants à la fin du 1<sup>er</sup> Trimestre 2008**

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 par les faits suivants :

- Au 31/03/2008, les crédits à la clientèle (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2007) ont augmenté au taux de 8,6% par rapport à la même période 2007. Du 01/01/2008 au 31/03/2008 la variation des crédits est de + 130.839 mille dinars.
- Les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.438 millions de dinars au 31/03/2008, soit une progression de 13,4% par rapport au 31/03/2007. Du 01/01/2008 au 31/03/2008 la variation des dépôts est de + 169.378 mille dinars.
- Les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 8.4% entre mars 2007 et mars 2008 grâce notamment aux intérêts qui ont augmenté de 12,7% et aux produits des services qui ont augmenté de 4,1%.
- Le produit net bancaire a enregistré une évolution positive de 6,1%.
- Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 4,8% entre mars 2007 et mars 2008.